

Coronavirus : l'assurance est-elle au rendez-vous ?

Des restaurateurs qui assignent leur assureur en justice, une association de consommateur qui invite les assurés à réclamer le remboursement des cotisations La grogne monte, jusqu'au Président de la République, qui a sommé les assureurs de se montrer « au rendez-vous ». Une telle levée de boucliers contre l'ensemble d'une profession est-elle justifiée ? Que reproche-t-on aux assureurs ? La création d'un nouveau modèle d'assurance pour couvrir la pandémie est-elle la réponse la plus appropriée ?

Les entreprises n'étaient pas couvertes pour le Coronavirus

Pour les professionnels, la douche est froide. Ils ne sont pas couverts contre la pandémie et bien souvent ils l'ignoraient. Ils pensaient être couverts contre les pertes d'exploitation, un contrat souscrit par une petite majorité des entreprises. Mais 70 % de ces contrats ne s'appliquent en réalité qu'en cas de dégât matériel (incendie, bris de machine, explosion). Les 30 % restants comprennent bien une garantie pour les dommages « non matériels », mais dans la quasi-totalité des cas, l'épidémie et la pandémie font partie des exclusions. Bien sûr quelques contrats existent, mais avec des montants d'indemnisation assez faibles au regard des pertes engrangées.

On a ainsi beaucoup entendu que les assureurs devaient rembourser les pertes d'exploitation des entreprises. Ce chiffre est estimé aujourd'hui à environ 60 milliards d'euros. Mais les assureurs n'ont cotisé que 2 milliards d'euros sur ce segment. Et même s'ils le voulaient, ce ne serait tout simplement pas possible. Ils mettraient en péril leur solvabilité, ainsi que les engagements financiers pris envers l'ensemble de leurs assurés. Par ailleurs, l'assurance est une profession ultra-réglémentée et cela leur serait tout simplement interdit par leur autorité de contrôle. Pour certains chefs d'entreprises, les lignes d'exclusions des contrats n'étaient pas assez claires (on y parle d'épidémie mais pas de fermeture administrative, de Sras et non de Covid) et ils sont désormais engagés dans un bras de fer avec leur assureur. Ce sera à la justice de trancher.

L'impact nuancé pour les assurances du quotidien

Dans les assurances automobiles et habitation, le confinement a permis de réaliser des économies évaluées à près de 2 milliards d'euros. Cela s'explique principalement par une baisse des accidents de la route et des sinistres domestiques. Certains assureurs ont donc annoncé des gestes commerciaux : remboursements, gel de tarifs, etc. Mais l'impact de la pandémie sur tout le secteur est beaucoup plus complexe et doit être observé dans son ensemble, en tenant compte des spécificités de chaque assureur. En santé, décès/invalidité, on s'attend ainsi au contraire à une très forte augmentation du versement des prestations, dûe à l'augmentation des soins de santé, hospitalisations et victimes du Coronavirus. Si d'un côté les économies sont réelles, de l'autre, il y aura des dépenses supplémentaires. Sans compter les effets du déconfinement sur les comportements cet été sur les routes, qu'on ne peut encore prévoir. C'est pour cette raison que les compagnies d'assurances feront un bilan en fin d'année et repositionneront plutôt leurs tarifs à ce moment-là.

Un engagement estimé à 3,5 milliards d'euros

La profession a multiplié les annonces ces dernières semaines pour montrer sa mobilisation. Le secteur s'est engagé à verser 400 millions d'euros au fonds de solidarité pour soutenir les TPE et indépendants. Certains assureurs prennent en charge les arrêts de travail préventifs des personnes fragiles (ALD et femmes enceintes) ou les téléconsultations médicales, d'autres maintiennent les garanties des contrats des entreprises même en cas de retard de paiement. Il y a également des reports de paiement des loyers pour les TPE/PME, des dons financiers aux associations. Au total, l'impact financier pour l'ensemble de l'assurance est évalué à 3,5 milliards d'euros.

En parallèle, le gouvernement a demandé aux assureurs de réfléchir à la création d'un système d'indemnisation pour les catastrophes sanitaires. Si sur le papier l'idée semble bonne, est-elle pour autant réaliste ? La pandémie est si peu fréquente et si intense qu'il n'y a pas assez de statistiques pour estimer son risque. Aussi, on peut se demander sur quelle base les assureurs vont fixer sa tarification ? La fourchette haute va sans doute être retenue, entraînant sur son passage une flambée des contrats. Et paradoxalement, on risque de voir des entreprises qui finiront par ne plus s'assurer, car cela leur coûtera trop cher.